

# Discrimination, les chiffres

Extrait du rapport "l'insertion des jeunes d'origine étrangère" - Mouna Viprey pour le CES - 2002

Les jeunes étrangers et les jeunes français nés de parents d'origine étrangère sont sous représentés dans les filières d'aide à l'emploi les plus efficaces : 2,8% des contrats d'apprentissage ; 3,3 des contrats de qualification ; 2,6% des contrats d'adaptation.

Les personnes immigrées ou issues de l'immigration sont sur-représentées dans les formes de travail précaires (temps partiel, CDD, intérim, travail saisonnier, mesures d'aide à l'emploi).

Les situations de sur-qualification sont courantes : 19% des hommes d'origine algérienne diplômés de l'enseignement supérieur sont des employés contre seulement 5% parmi les fils de parents français.

Parmi les actifs les plus diplômés (l'équivalent des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires ou diplômés de grandes écoles), le taux de chômage est de 5% pour les Français de naissance ; 7,2% pour les Européens ; 11,1% pour les Français par acquisition, 18% pour les ressortissants des pays hors UE.

Deux études (CERQ et AFIJ) auprès de jeunes diplômés de niveau Bac+2 à Bac+5 convergent : 5 ans après la fin des études, 5% sont au chômage, mais ce taux monte à 13% pour ceux dont le père est né dans un pays du Maghreb.

Les Français nés de parents français s'insèrent mieux que ceux nés de parents étrangers : un an après le diplôme, 54% des premiers ont un emploi, pour 29% des seconds.

48% de ces jeunes diplômés actifs issus de l'immigration occupent un premier emploi non qualifié et pour la plupart en contrat précaire.

## Testing géant

En 2004, l'université de Paris 1 a réalisé pour ADIA une grande enquête par testing. Parmi les résultats : le français au nom marocain reçoit 5,4% de réponses positives contre 29% pour le CV de référence (un homme au nom français, résidant à Paris, blanc à l'apparence standard).

## Cumul des discriminations pour les femmes, selon l'INSEE

- Le taux de chômage des femmes est de 10,8% en 2005 contre 9% pour les hommes.
- Les femmes sont cantonnées dans un nombre réduit de filières professionnelles : la majorité d'entre elles travaille dans 30 filières, contre 300 pour les hommes.
- La différence globale de salaire entre hommes et femmes est de 21% en 2002.

